



Commune municipale Orvin

Orvin, le 27 septembre 2023

ASSEMBLEE MUNICIPALE MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2023, 20H00 HALLE DE GYMNASTIQUE, ORVIN

PROCÈS-VERBAL

Président : Jacques Girardin
Secrétaire : Séverine Muresan

Ayants droit : 110

ORDRE DU JOUR :

1. Elections des scrutateurs
2. Elections
 - a) d'un membre au Conseil Municipal en remplacement de M. Gautier Boder, démissionnaire
3. Communications du conseil municipal
4. Divers

Le président salue l'assemblée et souhaite de fructueuses délibérations. L'assemblée a été convoquée dans la Feuille officielle d'avis du district de Courtelary n° 30 du 25 août 2023 conformément à l'article 28 du règlement d'organisation de la Commune d'Orvin.

L'assemblée est déclarée ouverte à 20h00. Selon l'article 20, alinéa 1 du règlement d'organisation « *ont le droit de vote les citoyens âgés de 18 ans révolus et domiciliés dans la commune depuis 3 mois au minimum* ». Les personnes n'ayant pas le droit de vote sont M. Kevin Casati, chef concierge à l'administration municipale, Mme Océane Mastrodonato-Wicht, collaboratrice municipale, Mme Olga Heuer, secrétaire de l'école et Mme Chloé Imer Dauwalder, responsable de l'école à journée continue. Tous les autres citoyens présents possédant le droit de vote, le président déclare l'assemblée correctement constituée.

Délibérations :

1. Élections des scrutateurs

Sont nommés scrutateurs : M. Sacha Boder, M. Thibaud Marotta.

L'assemblée compte 110 ayants droit au vote. La majorité absolue serait de 56 voix.

2. Elections

a) d'un membre au Conseil Municipal en remplacement de M. Gautier Boder, démissionnaire

Trois candidatures ont été correctement présentées :

Mme Aufranc Nathaële, 14.09.1985, coordinatrice de formation.

Elle est native d'Orvin, elle a grandi à Orvin et a fait une formation d'employée de commerce avec une maturité et est devenue formatrice en soutien linguistique ce qui lui a permis de devenir coordinatrice de formation à 60%. Son mari s'investit dans les pompiers et elle aimerait prendre du temps pour la commune. Elle peut apporter de la fraîcheur, des idées innovantes pour Orvin tout en gardant l'esprit villageois. Elle espère que l'assemblée lui trouve de la confiance et de la pertinence pour le poste par rapport au fait qu'elle jeune maman et qu'elle travaille dans le domaine de la formation.

Mme Bourdon Maude, 18.05.1991, juriste :

Elle se présente au travers ce qu'elle aime à Orvin. Elle est passionnée de sport de montagne, comme les chemins des Roches avec les 331m de dénivelés. Elle apprécie les bières de BLZ, le petit magasin, La Brioche et chez Pop Thaï fusion cuisine. Très sportive, elle aime le Forest Jump aux Prés-d'Orvin. Elle présente sa candidature pour le dicastère des écoles car elle souhaite continuer le travail de M. Gautier Boder et également s'engager pour offrir aux élèves un cadre dynamique avec des activités diversifiées et aussi entretenir avec les parents d'élèves un dialogue et aussi avec le corps enseignant. Elle s'engage pour les transports publics, fidèle utilisatrice, et aussi pour les sapeurs-pompiers OPRV.

M. Frédy Villard aimerait savoir si la personne nommée prendra automatiquement le dicastère des écoles.

M. Patrik Devaux souligne que dans l'immédiat c'est ce poste-là. Comme chaque année, les dicastères sont remis en jeux et donc tout peut arriver.

Mme Fankhauser Kristel, 19.07.1985, entrepreneuse :

Elle est accrochée à Orvin, ses racines sont à Orvin. Elle n'a même pas trop quitté Orvin pour passer son apprentissage. Elle a suivi l'école primaire à Orvin ensuite l'école secondaire à Bienne. Après l'école obligatoire, elle a fait une maturité en économie et droit bilingue à Bienne. Ensuite, elle a complètement changé de domaine. Elle a fait une formation professionnelle du cheval pour pouvoir reprendre le domaine et avoir une école d'équitation. Elle gère aussi l'entreprise familiale de rénovation spécialisée dans les parquets anciens. Avec tout ça, il lui fallait encore un challenge, celui de participer activement au village pour continuer de le construire.

1^{er} tour

Nombre de bulletins distribués : 110

Bulletin rentré : 110

Bulletin nul : 0

Bulletin valable : 110

Majorité absolue : 56

Bourdon Maude : 25 voix

Fankhauser Kristel : 34 voix

Aufranc Nathaële : 51 voix

Mme Bourdon Maude doit se retirer pour laisser la place au 2^{ème} tour.

2^{ème} tour

Nombre de bulletins distribués : 110

Bulletin rentré : 110

Bulletin blanc : 1

Bulletin valable : 109

Majorité absolue : 55

Fankhauser Kristel : 36 voix

Aufranc Nathaële : 73 voix

Mme Nathaële Aufranc est élue et acclamée par l'Assemblée.

Elle remercie l'assemblée de l'avoir soutenue et elle fera de son mieux pour servir la Commune.

M. Patrik Devaux signale que ça fait plaisir d'avoir eu trois candidatures féminines. Il félicite Mme Nathaële Aufranc et se réjouit de collaborer avec elle. Il remercie également Mme Maude Bourdon et Mme Kristel Fankhauser qui ont fait preuve de courage en se lançant avec une petite campagne. Il faut du courage pour se lancer dans une tâche exécutive et beaucoup de travail. M. Patrik Devaux a eu l'opportunité de discuter avec les trois candidates autour d'une table et les trois étaient conscientes du devoir à accomplir.

3. Communications du conseil municipal

M. Gautier Boder informe que depuis la rentrée scolaire, il y a deux nouvelles personnes, Mme Chloé Imer Dauwalder qui a pris la responsabilité de l'école à journée continue et Mme Olga Heuer qui a remplacé Mme Nadège Bugmann au secrétariat de l'école et qui seconde Mme Virginie Dousse.

Il remercie l'assemblée de la confiance accordée pendant 6 ans. Il a appris beaucoup de choses et a essayé de donner le meilleur du possible pour contribuer et améliorer le village.

M. Julien Tièche informe l'assemblée d'un état des lieux lié aux crédits votés durant ces dernières années.

Le programme des chemins AF sur 3 ans qui a été voté. Le chemin du Cheut a été assaini. Les champs étaient plus hauts que le niveau du chemin. Cela crée ainsi beaucoup de problèmes au niveau de l'écoulement de l'eau. L'eau était même canalisée dans ce chemin. La partie du coffre a été faite, concassée, retravaillée, reprofilée. Le reprofilage du chemin a été effectué avec le compactage et ensuite la pose de la groise. Quand elle sera sèche, elle aura une excellente portance et une bonne perméabilité à l'eau.

Des roues de tracteur ont roulé sur le chemin. Ce chemin a été terminé mardi et des barrières sont apposées du côté de Jorat, et vers le stand du petit calibre. Cet après-midi, M. Julien Tièche reçoit un téléphone afin d'annoncer qu'un tracteur a emprunté ce chemin.

Les marques sont à l'extérieur du chemin, des deux côtés du chemin et au final quand on arrive en-bas du Cheut, il y a qu'une possibilité de rester sur le chemin et les traces se trouvent aussi sur le chemin.

La décision a été prise (ce n'est pas un agriculteur d'Orvin), une plainte sera déposée.

La route des Prés-d'Orvin, un crédit a été voté pour la réfection de la partie des Plans Dessous. Il y avait un problème de structure, de fondation de route qui amenait à des déformations de la partie supérieure de l'enrobée. Le but était d'éviter au maximum de devoir transporter les matériaux. Des analyses ont été faites et elles ont été positives pour travailler avec une méthode de stabilisation, d'apport de ciment et de chaux pour créer un coffre solide.

La première opération a été faite de dégrapper les bords, de retirer la terre végétale en dehors de la route. 800 m³ ont été stockés de manière temporaire. Une machine a concassé tous les gros blocs présents pour ensuite les cribler et les concasser pour avoir le matériel adéquat afin de réaliser une planie fine.

Le travail de stabilisation a vraiment bien fonctionné. Et les travaux ont été terminés lundi 25 septembre.

Pour rappel, si le travail de stabilisation n'avait pas pu se faire, ça aurait représenté environ 200 camions qui auraient dû être évacués, qui auraient transités par le village. Et 200 camions qui seraient revenus pour amener du matériel.

Le chantier du village se situe vers la place du village.

La commission des travaux publics aimerait bien travailler cet automne sur l'élaboration d'un guide relatif contre la lutte aux plantes invasives. Cette brochure serait distribuée en collaboration avec le parc Chasseral qui soutient le projet.

La solidage : le problème de cette plante est qu'elle se développe bien et rien ne pousse autour d'elle.

La vergerette annuelle : magnifique petite fleur mais elle ne sert à rien. Elle est d'aucune utilité pour la faune indigène. Elle colonise en ne laissant aucune place.

Le laurier : le problème de ces lauriers c'est que la phase de floraison ainsi passée, il y aura la phase de fructification, de belles petites baies noires. Les oiseaux se régaleront de ça et les ressortent en forêt. Ces plantes sont en train de coloniser les forêts.

M. Patrik Devaux remercie les deux nouvelles personnes qui ont postulé. Bienvenue à Chloé à l'EJC et à Olga au secrétariat.

Il souhaite la bienvenue à Nathaële Aufranc au conseil municipal.

Il remercie aussi M. Gautier Boder, arrivée il y a 6 ans et a fait partie de l'équipe qui a renouvelé le conseil municipal. Il a fait avancer les choses, a évolué dans le département des écoles, c'est aussi l'informaticien. C'est beaucoup de travail et être un jeune papa en travaillant loin, c'est parfois difficile et il faut faire des choix.

4. Divers

Pas de divers.

Plus personne ne demandant la parole, le président remercie également tous ceux qui s'engagent pour la collectivité publique.

Personne d'autre ne contestant les procédures de vote pratiquées durant l'assemblée, le président lève l'assemblée à 21h15.

Pour l'assemblée municipale d'Orvin

Le président des assemblées

La secrétaire des assemblées

Jacques Girardin

Séverine Muresan